



(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(43) Date de publication:
07.03.2007 Bulletin 2007/10

(51) Int Cl.:
F21S 8/08 ^(2006.01) **F21V 19/04** ^(2006.01)
F21V 23/06 ^(2006.01)

(21) Numéro de dépôt: **06117019.7**

(22) Date de dépôt: **12.07.2006**

(84) Etats contractants désignés:
**AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR
HU IE IS IT LI LT LU LV MC NL PL PT RO SE SI
SK TR**
Etats d'extension désignés:
AL BA HR MK YU

(30) Priorité: **13.07.2005 BE 200500353**

(71) Demandeur: **Schreder**
1190 Bruxelles (BE)

(72) Inventeur: **Courtoy, Jean**
4500 Ben-Ahin (BE)

(74) Mandataire: **Leherte, Georges M.L.M. et al**
Gevers & Vander Haeghen,
Holidaystraat 5
1831 Diegem (BE)

(54) **Appareil d'éclairage**

(57) L'invention concerne un appareil d'éclairage comprenant un support de lampe amovible muni d'un système d'optique, dans lequel le support de lampe amovible est muni d'un dispositif de connexion à une alimentation électrique solidaire de l'appareil, et dans lequel le support de lampe constitue un ensemble (désigné comme ensemble "tiroir" ou "panier") muni d'accessoires divers agissant sur et/ou permettant de modifier les propriétés de l'éclairage, et/ou destiné à recevoir des accessoires agissant sur et/ou permettant de modifier les propriétés de l'éclairage, de manière à permettre un changement aisé des propriétés de l'appareil.

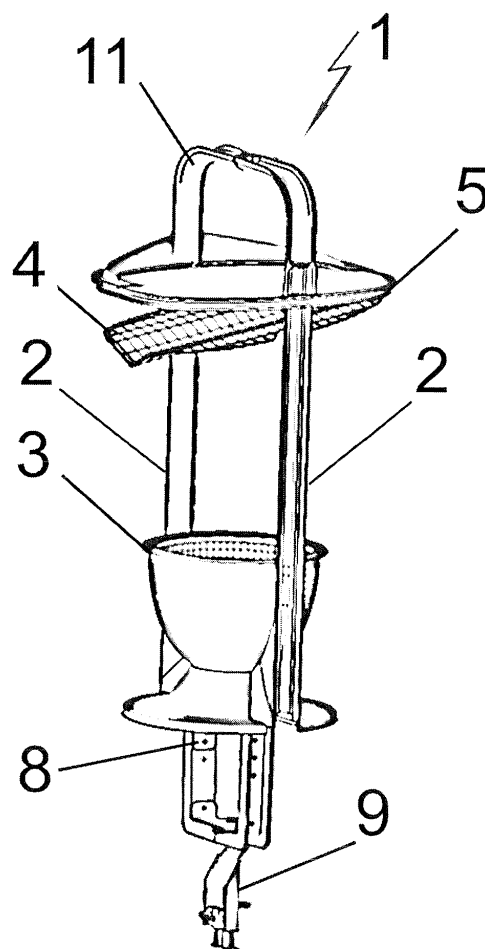


Figure 1

Description

[0001] La présente invention a pour objet des appareils d'éclairage, plus particulièrement des appareillages de type éclairage "de plein air" et/ou "public".

La tendance générale pour ce type d'appareillage implique un aspect décoratif de plus en plus important, en même temps qu'un besoin de renouvellement régulier quant à l'aspect décoratif, tout en préservant ou augmentant les aspects pratiques d'économie d'entretien et de mise en oeuvre.

[0002] L'objectif de la présente invention est de procurer un système permettant le changement aisé et économique de l'aspect décoratif d'appareils d'éclairage de type public et de plein air.

[0003] Pour ce faire l'invention prévoit un appareil d'éclairage comprenant un support de lampe amovible muni d'un système d'optique, dans lequel le support de lampe amovible est muni d'un dispositif de connexion à une alimentation électrique solidaire de l'appareil, et dans lequel le support de lampe constitue un ensemble (un ensemble "tiroir", désigné comme "panier") muni d'accessoires divers agissant sur et/ou permettant de modifier les propriétés de l'éclairage, et/ou destiné à recevoir des accessoires agissant sur et/ou permettant de modifier les propriétés de l'éclairage, de manière à permettre un changement aisé des propriétés de l'appareil.

[0004] Selon une caractéristique particulière de l'invention, l'ensemble tiroir comprend de préférence des cornières dans lesquelles sont disposés des moyens d'alimentation électrique, vers la lampe et/ou vers des dispositifs auxiliaires, et/ou des moyens de retour d'alimentation électrique des auxiliaires vers la lampe.

[0005] De tels dispositifs auxiliaires peuvent notamment être constitués de ballasts, amorces, condensateurs, etc..

[0006] Dans un mode de réalisation préféré de l'invention, l'ensemble tiroir (l'ensemble du support de lampe amovible, muni d'un dispositif de connexion à l'alimentation électrique solidaire de l'appareil, et muni / destiné à recevoir divers d'accessoires permettant de modifier les propriétés de l'éclairage) comprend des moyens assurant une étanchéité de type IP 66 de l'enceinte définie par cet ensemble, par rapport au restant de l'appareil et/ou par rapport au "milieu extérieur" à l'appareil.

[0007] Selon d'autres aspects préférés de l'invention lesdits accessoires agissant sur et/ou permettant de modifier les propriétés de l'éclairage peuvent être choisis parmi, notamment, des filtres, des objets décoratifs / caches décoratives, des caches anti-intrusives (connues dans le métier sous la désignation "paralumes"), des optiques alternatives, etc.

[0008] L'invention concerne également, de manière spécifique, un ensemble destiné à recevoir des accessoires agissant sur et/ou permettant de modifier les propriétés de l'éclairage, de manière à permettre un changement aisé des propriétés de l'appareil, utilisable dans un appareillage d'éclairage selon l'invention.

[0009] D'autres caractéristiques, particularités et détails de l'invention apparaîtront de la description suivante d'un mode de réalisation préféré de l'invention, donné à titre d'exemple purement illustratif et non limitatif, en se référant aux dessins annexés dans lesquels

la FIGURE 1 est une vue schématique, en perspective, d'un ensemble tiroir selon l'invention, les FIGURES 2 et 3, sont des vues schématiques, en élévation, de deux variantes d'appareils d'éclairage selon l'invention, la FIGURE 4 est une vue éclatée, schématique, de l'ensemble panier et de l'appareil d'éclairage selon les figures 1 et 2, les FIGURES 5 et 6 montrent deux variantes d'applications d'appareils d'éclairage selon l'invention.

[0010] La figure 1 montre un ensemble tiroir selon l'invention, désigné dans sa totalité par la référence 1, comprenant deux bras 2 en aluminium injecté sous pression. L'ensemble tiroir 1 comprend l'intégralité des éléments optiques, plus particulièrement un réflecteur primaire 3 et un réflecteur supérieur 4, ainsi qu'un joint 5.

Comme montré à la figure 2, ce joint 5 permet d'assurer l'étanchéité de l'ensemble 1 par rapport à un compartiment 6 de l'appareil d'éclairage recevant les accessoires 7 électriques de l'appareil.

A leur partie inférieure les bras 2 sont munis d'une plaque 8 en acier laminé pré-galvanisé de 1,5 mm d'épaisseur, ainsi que d'un support 9 pour un connecteur mâle 10.

Lorsque l'on extrait l'ensemble 1, l'alimentation de courant est ainsi interrompue (tout en préservant la mise à la terre).

L'ensemble support 1 comprend également un support de lampes (par exemple de type E 27, E 40 ou G 12).

Les câbles d'alimentations (non représentés sur les figures) courent le long de la cornière d'un des bras 2 et passent au travers d'un joint en silicone pour aboutir dans le compartiment 6 à accessoires. Un connecteur permet la connexion à l'ensemble des accessoires du compartiment 6.

Les câbles d'allumage sont reliés à l'aide d'un connecteur de type différent et retournent, via un deuxième joint en silicone, vers le support de lampe en longeant la cornière du deuxième bras 2.

Pour extraire l'ensemble tiroir 1 les deux connecteurs doivent être déconnectés. Après avoir extrait l'ensemble tiroir, par l'intermédiaire de la poignée d'extraction 11, l'utilisateur a un accès complet et aisé à la lampe et aux réflecteurs. Cela permet à l'utilisateur de facilement changer les optiques, de placer des filtres de couleur, ou d'utiliser des "gadgets" temporaires (pour Noël ou pour d'autres occasions particulières), etc.

[0011] Comme le montre la figure 3, à titre de variante, l'ensemble tiroir peut également comprendre un réflecteur 13 avec porte lampe intégré, disposé dans la partie supérieure du support, près de la poignée d'extraction 11.

Dans ce cas l'ensemble tiroir comprend un élément conique en aluminium poli, recouvrant la partie inférieure et servant de réflecteur.

[0012] Les ensembles tiroir selon l'invention, destinés à recevoir des accessoires agissant sur / permettant de modifier les propriétés de l'éclairage et permettant un changement aisé des propriétés de l'appareil peuvent être utilisés pour de nombreux types d'appareils d'éclairage, comme l'illustrent les figures 5 et 6.

5

10

Revendications

1. Appareil d'éclairage comprenant un support de lampe amovible muni d'un système d'optique, **caractérisé en ce que** le support de lampe amovible est muni d'un dispositif de connexion à une alimentation électrique solidaire de l'appareil, et que le support de lampe constitue un ensemble muni d'accessoires divers agissant sur et/ou permettant de modifier les propriétés de l'éclairage, et/ou destiné à recevoir des accessoires agissant sur et/ou permettant de modifier les propriétés de l'éclairage, de manière à permettre un changement aisé des propriétés de l'appareil. 15 20 25
2. Appareil d'éclairage selon la revendication 1, **caractérisé en ce que** ledit support comprend des cornières dans lesquelles sont disposés des moyens d'alimentation électrique, vers la lampe et/ou vers des dispositifs auxiliaires, et/ou des moyens de retour d'alimentation électrique des auxiliaires vers la lampe. 30
3. Appareil d'éclairage selon l'une ou l'autre des revendications 1 et 2, **caractérisé en ce que** l'enceinte définie par ledit ensemble du support de lampe amovible comprend des moyens d'étanchéité de type IP 66 par rapport au restant de l'appareil et/ou par rapport au milieu extérieur à l'appareil. 35 40
4. Appareil d'éclairage selon l'une ou l'autre des revendications précédentes, **caractérisé en ce que** lesdits accessoires agissant sur et/ou permettant de modifier les propriétés de l'éclairage sont choisis parmi des filtres, des objets décoratifs / caches décoratives, des caches anti-intrusives et des optiques alternatives. 45
5. Ensemble de support de lampe amovible utilisable dans un appareillage d'éclairage selon l'une ou l'autre des revendications précédentes, muni d'un dispositif de connexion à une alimentation électrique solidaire de l'appareil, **caractérisé en ce que** l'ensemble est destiné à recevoir des accessoires agissant sur et/ou permettant de modifier les propriétés de l'éclairage, de manière à permettre un changement aisé des propriétés de l'appareil. 50 55

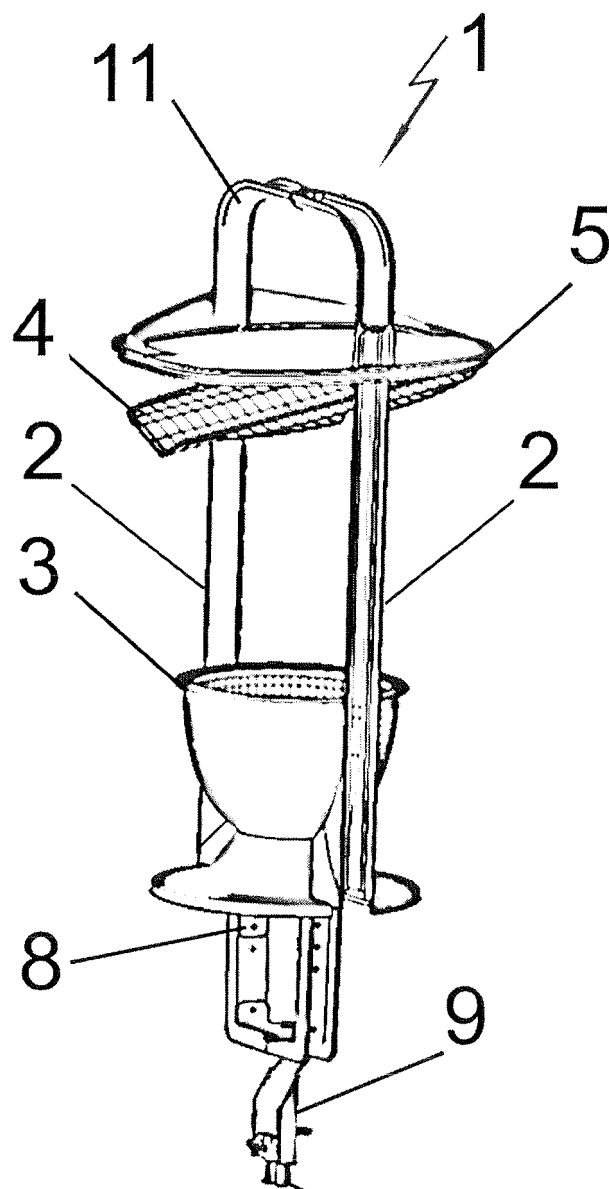
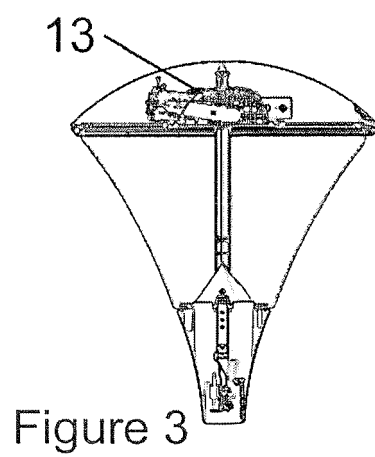
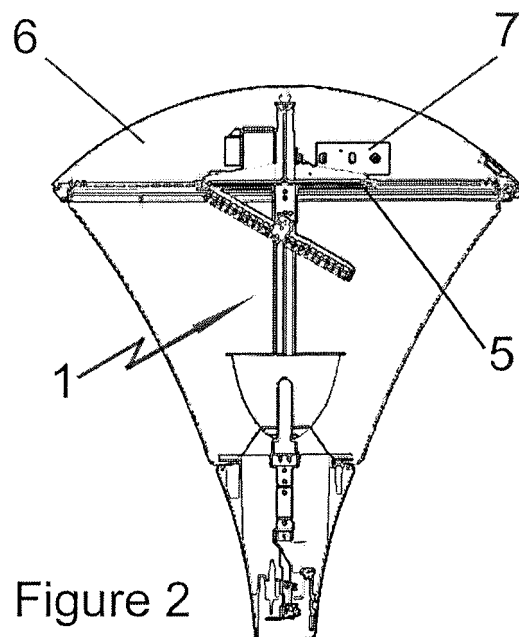


Figure 1



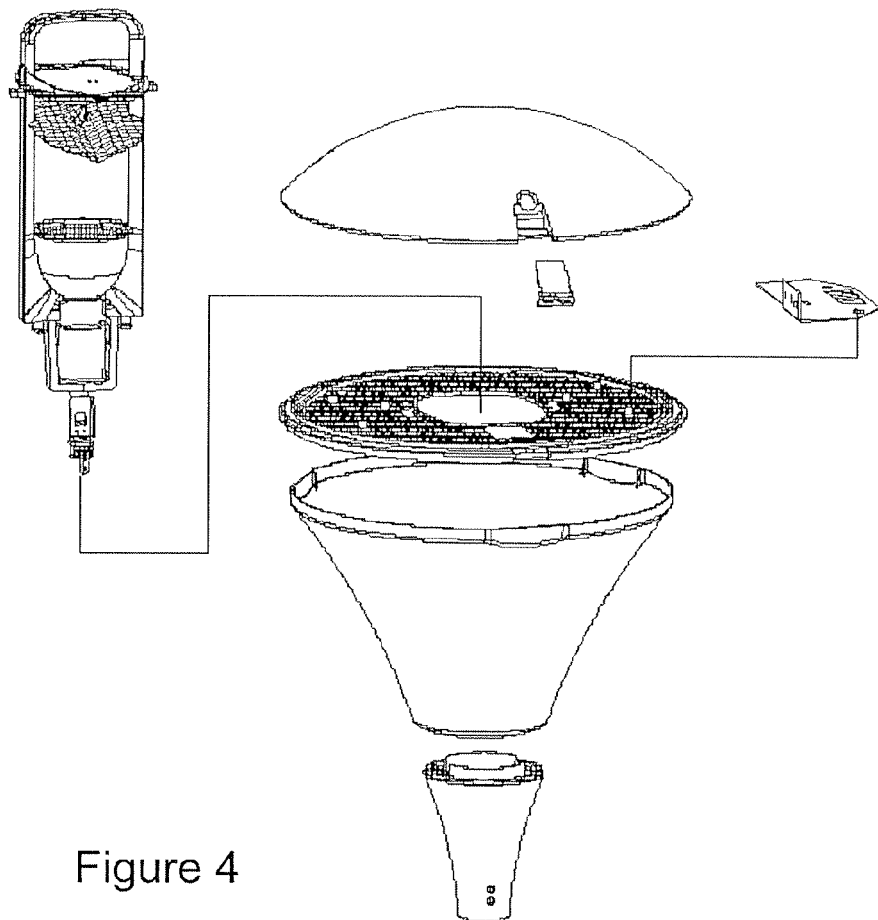


Figure 4

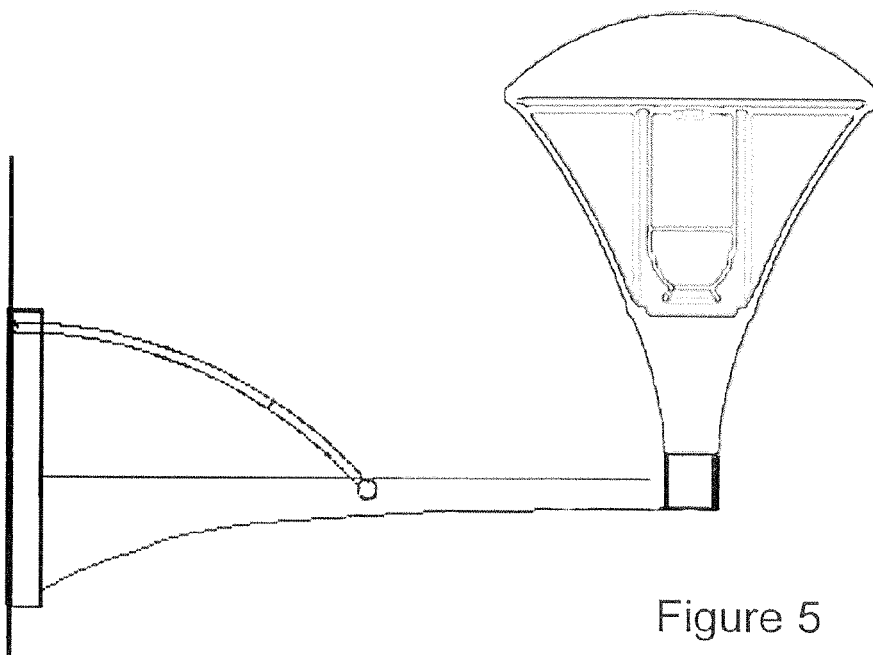


Figure 5

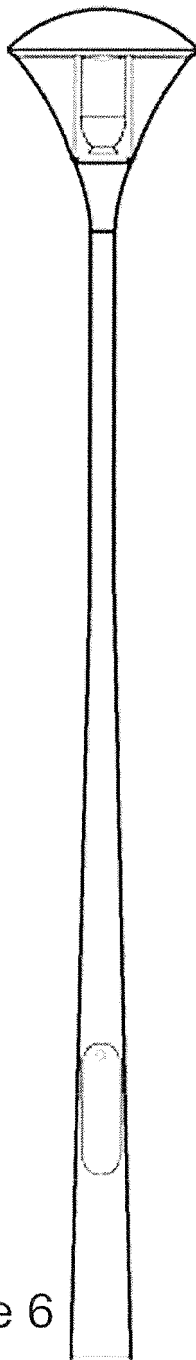


Figure 6